

Pédagogie

Cartable numérique dans les lycées, téléchargement et cours en ligne dans les universités : l'Éducation nationale s'organise pour assurer la continuité pédagogique en cas de pandémie grippale. Les organismes de formation préparent-ils, eux aussi, des solutions à proposer à des salariés cloués à domicile ? Et si la grippe dynamisait la FOAD ?

Le télétravail est dans l'air du temps. Un opérateur de téléphonie s'offre des pages de publicité dans le Monde pour vanter ses services ; les députés ont adopté en juin dernier un article additionnel à la proposition de loi sur le télétravail, pour permettre aux employeurs de l'imposer quand la survie de l'entreprise est en jeu. Le e-Learning est un peu une variante du télétravail : un salarié bloqué chez lui, sans être lui-même malade, peut

fort bien occuper son temps à se former... Dès lors, pourquoi des entreprises ne songeraient-elles pas à inscrire la formation ouverte et à distance (FOAD) dans leur plan de continuité d'activité ?

Jacques Naymark, responsable de la politique nationale FOAD à l'AFPA, se montre dubitatif quant à l'impulsion que la grippe pourrait donner au e-Learning : « Je ne crois pas que la pandémie de grippe, réelle ou supposée, puisse jouer un rôle décisif dans l'essor du

e-Learning, car on fait rarement des coups dans le monde de la formation, qui fonctionne sur des cycles longs ». Même son de cloche ailleurs : « La grippe n'entraînera pas d'effet majeur à court terme », estime Philippe Gil, directeur du département e-Learning de Demos. En revanche, ajoute-t-il, « la pandémie, ou même la simple menace, éveille l'intérêt pour les moyens d'agir différemment. Dans les têtes, la question est posée... »

Est-il encore temps ?

Lors d'un Jeudi du Préau consacré à la question, Jacques Perriault, chargé de mission au CNRS, souligne, lui aussi la vertu pédagogique du virus H1N1 : « L'ébullition que le virus H1N1 suscite fait comprendre aux entreprises la nécessité de bouger : elles sous-estiment toujours le problème d'un fonctionnement anormal du système d'information. » Ainsi, même si l'alarme devait s'avérer sans fondement, elle aura au moins servi à faire prendre conscience de la fragilité du complexe équilibre des économies modernes...

Les professionnels admettent quand même que la situation pourrait ouvrir quelques pistes : « La grippe offre peut-

être un espace pour le e-Learning, mais je n'observe aucune corrélation directe », note ainsi Claude Lépineux, directeur des formations intercintra au CESI Île-de-France Centre. Il observe même le contraire : « En attendant la grippe, il y a la crise, qui génère des demandes de formation dans le cadre du chômage partiel. Les entreprises apprécient que cela ramène les salariés dans leurs locaux : elles n'en sont pas toutes à rechercher le e-Learning pour que les salariés restent chez eux ! »

De toute façon, on ne peut guère aller au-delà de la prise de conscience, observe Philippe Gil : « Concrètement, les entreprises qui ont déjà mis en place une plateforme pourront proposer de l'utiliser davantage en cas de pandémie. Pour les autres, il est peu tard pour s'organiser... » Il n'en ajoute pas moins que Demos peut, du jour au lendemain, leur ouvrir un espace sur sa salle de formation virtuelle... Jacques Naymark, de son côté, voit dans la menace du virus une occasion de mobiliser les outils et savoir-faire qui existent à l'AFPA. TFS et la FOAD peuvent en effet permettre de faire face à des fermetures



TFS (TéléFormation et Savoirs) peut permettre de faire face à la grippe.

de la grippe



de campus ou au blocage des transports en commun : « Nous maîtrisons un système de vidéo-cours diffusable via Internet. Si tout est bloqué, chaque formateur équipé d'une web-cam et d'un accès haut débit pourrait produire des cours de chez lui. Et un accord avec la chaîne Demain TV nous permet de diffuser 13 heures par semaine en national, plus 5 heures sur la TNT en Île-de-France. » Le vidéo-cours, précise-t-il, doit se concevoir dans le cadre d'une formation multimodale, combinant les éléments de formation en fonction du contexte pour obtenir une action optimale : « Tout ne peut pas s'enseigner à distance, mais même dans les formations métier, certaines phases peuvent être réalisées à distance. » Reste à savoir si tout cela sera viable

à partir d'un certain point de désorganisation de l'activité : les infrastructures sont-elles capables d'encaisser la surcharge causée par le télétravail et le e-Learning ?

Urgence et fondamentaux

Fondamentalement, le réseau tiendra, affirme Pierre-Dominique Lansard, Directeur de la Mission Infrastructures Vitales de France Télécom, mais « personne ne sait s'il en sera de même sur le "dernier kilomètre": il est impossible de prévoir la capacité qui sera utilisée simultanément par tous les habitants d'une même rue... » Mais surtout, il rappelle que si la situation devient vraiment critique, les autorités fixeront des priorités d'accès au réseau de télécommunications : « Entre les

communications du Samu ou de la Gendarmerie et le e-Learning, je vous laisse deviner ce qui sera prioritaire : plutôt que de la vidéo, mieux vaut donc prévoir des documents légers ou pré-enregistrés. »

En cas de grave problème, il se pourrait donc que le e-Learning ne marche pas du tout ! Dans une situation moins critique, le risque serait de répondre dans l'urgence en oubliant les fondamentaux, et en premier lieu l'importance du tutorat qui distingue la FOAD de la simple télédiffusion de cours¹.

Philippe Tranchart

¹ Cf. les émissions iMethodo, pour mieux utiliser l'enseignement à distance, téléchargeables sur iSorbonne.fr.